

Procès verbal de vote ELECTION DU 1er VICE-PRES

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 064-200067262-20260410-260409_03_ADM-DE



Ce jour, 9 avril 2026, il a été procédé à l'élection du 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, chaque délégué du conseil ayant remis au Président de la séance, un bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants	75
Votes blancs ou nuls	15
Nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue requise	38

M. Stéphane LARTIGUE	60 voix
M..... voix
M..... voix
M..... voix

Résultats du 2^{ème} tour de scrutin :

Nombre de votants	
Votes blancs ou nuls	
Nombre de suffrages exprimés	
Majorité absolue requise	

M. voix
M..... voix
M..... voix
M..... voix

Résultats du 3^{ème} tour de scrutin :

Nombre de votants	
Votes blancs ou nuls	
Nombre de suffrages exprimés	
Majorité absolue requise	

M. voix
M..... voix
M..... voix
M..... voix

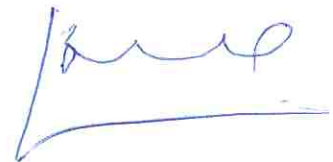
M. Stéphane ARTIGUE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Fait à Oloron-Sainte-Marie le 9 avril 2026

Le Président



Le Secrétaire de séance



Les Assesseurs

